



Paris, le 26 novembre 2018

Contact :
Francine GOUSSET
Collaboratrice AATF
contact.aatf@gmail.com
01 41 94 30 24

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS**

Monsieur le Président,

Lors de l'installation de la Conférence nationale des territoires le 17 juillet 2017, vous avez appelé de vos vœux la création d'une Agence nationale des territoires «pour mieux agir notamment dans les territoires ruraux et les villes moyennes en réunissant les soutiens en matière d'ingénierie, de financement des politiques publiques, pour agir, en lien avec les régions, au plus près des territoires». Vous avez souligné la nécessité de rompre avec une conception jacobine de l'exercice des responsabilités publiques au profit d'une mise en œuvre partagée et concertée des politiques publiques.

La proposition de loi du RDSE créant l'Agence nationale de la cohésion des territoires, soutenue par le gouvernement, vient d'être adoptée en première lecture au Sénat.

Ce nouvel opérateur, qui mobilisera et coordonnera au profit de collectivités bénéficiaires les moyens de l'Etat en ingénierie et en financements, a vocation à donner davantage de lisibilité et d'efficacité à l'intervention de l'Etat sur les territoires. Il doit aussi exprimer, de manière renouvelée, en partant des besoins du bénéficiaire, la manière dont l'Etat intervient en accompagnement et en facilitation. Il doit enfin simplifier les relations entre les porteurs de projets locaux et l'Etat, qu'il s'agisse de ses services centraux et déconcentrés ou de ses opérateurs.

L'Agence doit ainsi permettre d'accompagner en priorité dans leurs démarches de projet les territoires les plus démunis en ingénierie, afin de remédier aux inégalités de capacité d'organisation de la réflexion stratégique et de montage de projets qui nuisent à la cohésion et au développement équilibré du territoire national.

Sans attendre la lecture à l'Assemblée, les fonctionnaires territoriaux, représentés par leurs associations professionnelles signataires du présent courrier, vous demandent de bien vouloir

nommer un dirigeant ou une dirigeante territorial -e à la tête de ce nouvel opérateur, et non une personnalité issue des rangs de l'Etat.

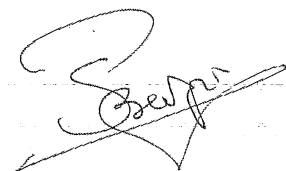
Ce choix s'inscrirait dans la continuité de vos annonces visant à permettre un plus grand brassage des hauts fonctionnaires entre les différentes administrations publiques (de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux) ainsi qu'avec le secteur privé. La nomination d'un haut fonctionnaire territorial, cadre dirigeant de terrain, contribuerait à résorber la fracture Etat-territoires dont nous mesurons tous, dans cette période, l'acuité. Un-e administrateur-trice territorial-e ou un-e ingénieur-e territorial-e en chef saura mettre en œuvre les programmes nationaux territorialisés, articuler les interventions de l'agence en complément des projets locaux, décidés par les élus, tout en respectant les spécificités des territoires. C'est bien là l'enjeu principal.

Nous comptons un grand nombre de collègues expérimentés, experts confirmés en management et mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques, autant rompus au travail de proximité avec les élus locaux qu'à l'organisation et au fonctionnement de l'Etat. Ils sauront intégrer, pour chaque programme (Numérique, Action cœur de villes, contrats particuliers, ...), l'ensemble des politiques publiques et des acteurs y contribuant.

Nous vous proposons, par cette nomination, de transmettre un message de confiance aux collectivités territoriales et notamment à leurs élus, nos employeurs.

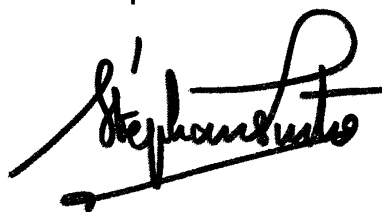
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.

Patrick BERGER



Président de l'Association des
Ingénieurs Territoriaux de France

Stéphane PINTRE



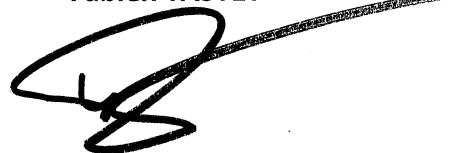
Président du Syndicat National des Directeurs
Généralistes des Collectivités Territoriales

Claude SORET-VIROLLE



Présidente de l'Association des Dirigeants
Territoriaux et anciens de l'Institut National
des Etudes Territoriales

Fabien TASTET



Président de l'Association des Administrateurs
Territoriaux de France